



Rénovons le logement

Le mot du Maire

Depuis 2014, avec mon équipe, nous engageons Soissons dans une démarche Smart-city. L'objectif est à la fois de construire la ville de l'avenir, moderne, connectée et durable, mais aussi, d'améliorer visiblement le confort et la qualité de vie des habitants de tous âges et de tous les quartiers.

Cette ambition se concrétise par des remises en question, des aménagements et des expérimentations dans de nombreux domaines : stationnement intelligent, conteneurs enterrés et connectés pour la collecte des ordures ménagères, aménagements réversibles des rues et des espaces publics, mise en ligne de services numériques accessibles 24h/24 ...

Alors que nous entamons la rénovation urbaine d'un des plus vieux quartiers de Soissons, nous avons souhaité qu'y soient aménagées les maisons les plus modernes de la ville. Des logements qui sauront allier confort, bien-être, respect de l'environnement, innovations et qui permettront à des familles de s'y épanouir durablement.

Forts de cette envie de faire de Soissons un territoire d'expérimentation, nous avons imaginé un grand concours d'idées qui permettrait à de jeunes architectes, de laisser libre cours à leur créativité. Le succès de la démarche a été au rendez-vous et je suis fier du travail qui a été accompli et qui est à présent compilé dans ce book.

Toutes mes félicitations aux participants !

Alain CRÉMONT, Maire de Soissons

Les récompenses

3 Prix du jury ont été attribués

> 3 indemnités attribuées d'un montant de 5 000 € HT

- Promotion de l'ensemble des candidats par la Ville de Soissons (journaux spécialisés, expositions, etc ...)

Contexte

En lançant ce concours d'idées, "Rénovons le logement autrement", la Ville de Soissons a souhaité engager une réflexion ouverte sur de nouveaux concepts d'habitat durable, performant et innovant plus adapté aux modes de vie actuels.

La parcelle TEST, base de réflexion pour les équipes, se caractérisait par des îlots de maisons individuelles ou intermédiaires mitoyennes, en bandes, avec de petites typologies (T2), appartenant à la fois aux bailleurs sociaux et/ou à des propriétaires privés. Ce concours d'idées visait non seulement à réfléchir sur ce patrimoine bâti des années 1960, mais également à conceptualiser un îlot, qui pourrait demain, devenir un véritable levier en matière d'attractivité résidentielle.

Comment ?

- une lettre de présentation du candidat ou de l'équipe,
- une note de présentation du concept,
- un panneau A1 comprenant un plan masse de l'îlot illustré de propositions graphiques permettant de comprendre le fonctionnement de la parcelle TEST. L'expression est libre et laissée à l'appréciation des candidats.

Attentes

La Ville de Soissons était très attentive aux solutions innovantes, attractives et réalistes. Les concepts devaient répondre aux critères suivants :

LA RÉHABILITATION

- une réhabilitation "écologique" avec l'utilisation de matériaux biosourcés,
- une réhabilitation "énergétiquement performante" où les économies d'énergie seront recherchées,
- une réhabilitation "économique" à l'esthétique contemporaine.

Le jury était particulièrement attentif à :

- > la bonne intégration du concept de l'îlot dans l'environnement urbain et paysager,
- > au bien-être des occupants,
- > à la luminosité naturelle apportée au logement.

LA RÉADAPTATION TYPOLOGIQUE

Les concepteurs devaient proposer des solutions afin de transformer sur un logement TEST deux appartements en un logement individuel.

Le jury était attentif aux propositions visant à proposer :

- > un volume habitable confortable (environ 90 m² avec au minimum 2 chambres),
- > un logement évolutif : en réponse à l'évolution de la cellule familiale, aux usages et aux aléas de la vie, etc ...

LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Les concepteurs devaient réfléchir :

- > au traitement des limites séparatives publiques/privées (des colonnes enterrées seront implantées à proximité pour la gestion des OM) et des mitoyennetés (gérer les vis-à-vis),
- > du traitement des jardins à l'arrière,
- > des systèmes de stockage/annexe extérieur (tondeuses, vélos, barbecue, etc ...),
- > sur la place de la voiture (le PLU impose 2 places par logement).

Les équipes

11 candidats/équipes ont répondu au concours d'idées de la Ville de Soissons de Juin 2018.

- > **ABBA Atelier Baste Batlle Architectes - Paris**
François Baste / Llorenç Batlle (Architectes associés)
- > **AD REM Architecture - Compiègne - LAURÉAT**
Mathieu Lebouc (Architecte)
- > **Archétude - Beauvais**
Gilles de Koninck (Architecte)

- > Cazeaux & Godard - Paris
Jean-Charles Cazeaux / Romain Godard (Architectes associés)

- > **CERTIER / BAU / ARSCAPE / ENERGETIK - Mons-en Laonnois/Paris/Courmelles - MENTION DU JURY**
Bernard Paulin / Serpa Francesca / De Comite Annunziata/ Bonadio Rachele / Bernard Paulin

- > Dientre - Lille
Florine Sachy/Jérôme Scorielle

- > Lar Architecture - Paris
Andrea Zanon / Leonardo Salles / Romain Gil

- > **Le Deuneff & Moreau - Paris - LAURÉAT**
Léa Le Deuneff / Morgan Moreau

- > **Atelier MA - Lille - Polyexpert Environnement - LAURÉAT**

- > **Redcat & Symoe - Lille - MENTION DU JURY**
Edouard Robic / Victor Jumez

- > **Vida Architecture - Paris - MENTION DU JURY**
Ana Vida (Architecte)

Téléchargez [LE BOOK DES EQUIPES](#) pour en savoir plus !

ALLER PLUS LOIN



EN TÉLÉCHARGEMENT



BOOK_ARCHI_2019_WEB_COMPRESSED.F

 [TÉLÉCHARGER \(PDF, 5.05Mo\)](#)



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

 **03 23 59 90 00**

 **CONTACTEZ-NOUS**

